

UKRAINE

LES COLLECTIVITÉS AINDINOISES SE MOBILISENT

En partenariat avec l'Association des Maires (AMF 01) et la Protection Civile de l'Ain, les agents de la direction des routes du Département ont assuré, ce jeudi 10 mars, la logistique d'une collecte de produits réalisée par les mairies et les EPCI au profit de l'Ukraine. Ce sont près de 130 m³, soit près de 35 tonnes, qui ont été acheminés, en une seule journée, vers les deux centres de Leyment et de Gex.

Un vaste élan de solidarité se manifeste actuellement dans les collectivités aindinoises pour venir en aide à la population ukrainienne. De nombreuses mairies se sont mobilisées pour organiser localement des collectes de vêtements, de produits d'hygiène, de matériels de secours... Dans l'Ain, ces dons ont été rassemblés par communautés de communes, dans 8 sites du département : Ambérieu-en-Bugey, Saint-Vulbas, Montceaux, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Valserhône, Oyonnax, Plateau d'Hauteville et Pont-de-Veyle. Jeudi 10 mars 2022, le Département a mis à disposition 10 véhicules de sa direction des routes (camions, fourgons) et 17 agents pour permettre le transport des dons dans les centres de Leyment et de Gex où sont centralisés l'ensemble des produits et matériels avant leur acheminement en Ukraine. Un 2^e convoi sera organisé la semaine prochaine.



« C'est d'abord en tant que Président de Haut-Bugey Agglomération que j'ai répondu à l'appel de l'Association des Maires de France. A l'échelle de notre territoire, nous avons pu mesurer la grande générosité des habitants par le volume des colis collectés. Comme les autres intercommunalités du Département, nous n'étions pas en mesure de les véhiculer. C'est en tant que Président du Département de l'Ain que j'ai décidé de faire appel aux services des routes pour acheminer, dans la journée, l'ensemble des dons des Aindinois. Ils sont désormais en partance pour l'Ukraine ! ».

Jean Deguerry, Président du Département de l'Ain

Quels produits donner ?

- **Logistique** : lits de camp, sacs de couchage, couvertures, matériel électrique (lumières, projecteurs, rallonges, générateurs)
- **Hygiène** : produits de douche, dentifrice, brosses à dents, serviettes hygiéniques, rasoirs, couches, lait maternisé...
- **Secours** : gants à usage unique, masques chirurgicaux, médicaments, matériel de suture, bandages, lecteurs à glycémie, matériel médical (respirateur, défibrilateur, moniteur)...

Plus d'infos : <https://don.protection-civile.org/soutenir>